



CLASSIQUES  
GARNIER

« III. Bibliographie. R. A. Sayce, *The Style of Montaigne : Word-Pairs and Word-Groups* », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne Série V*, n° 1, 1972 – 1, p. 67-68

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-11816-9.p.0071](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11816-9.p.0071)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1972. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

### III. Bibliographie

---

Richard A. SAYCE : *The Style of Montaigne : Word-Pairs and Word-Groups*. Pages 383 à 402 (ainsi que les pages 403 à 405 pour la discussion de cette étude), dans : *Literary Style : A. Symposium*. Edited and (in part) translated by Seymour Chatman. *London and New York, Oxford University Press*, 1971, 22,7 × 15,2 cm., XV-427 pp.

Au mois d'août 1969 s'est tenu aux États-Unis, sous les auspices de la Fondation Rockefeller, un *Symposium on Literary Style* qui a réuni un certain nombre de professeurs de lettres venus de différents pays du monde. Vingt et une communications relatives à des problèmes de stylistique y ont été présentées et discutées, et devaient être réunies en un mémorial qui fut publié en avril 1971 sous la haute direction de M. Seymour Chatman, professeur de rhétorique à l'Université de Californie. La dernière de ces communications est l'œuvre de M. Richard A. Sayce, professeur agrégé à Worcester College et maître assistant en littérature française à l'Université d'Oxford.

Le nom de M. Sayce est bien connu de tous ceux qui portent un vif intérêt aux questions de linguistique et de stylistique appliquées notamment aux grands écrivains français, car, dans ce domaine, M. Richard Sayce a eu maintes fois l'occasion de révéler une évidente supériorité. Mais il est aussi un fervent de Montaigne comme l'ont établi plusieurs travaux publiés par lui, il y a quelques années, et auxquels vient s'ajouter précisément celui qui a été longuement examiné par les membres du *Symposium*.

Cette dernière étude, consacrée au style des *Essais*, permet d'envisager la structure de celui-ci sous un angle bien particulier, de telle sorte que, pour être venue après plusieurs autres enquêtes portant également sur la rhétorique montaigniste, elle n'en reste pas moins empreinte d'un remarquable caractère d'originalité.

L'auteur en effet s'est attaché à nous montrer que le signe distinctif le plus immédiatement perceptible dans la phrase de Montaigne — même pour le lecteur occasionnel — était sans nul doute, à son avis, cet emploi quasi renouvelé de deux mots (noms, adjectifs, verbes ou adverbes), assez souvent synonymes ou d'une synonymie très proche, et dont le premier exemple apparaît au début de l'avis « Au Lecteur », où, on le sait, Montaigne avertit celui-ci qu'en composant son livre des *Essais*, il ne s'est proposé « aucune fin que *domestique* et *privée* ».

Il faut dire que cet accouplement de termes, généralement d'espèce commune, n'avait pas au XVI<sup>e</sup> siècle le seul Montaigne comme utilisateur. La pratique de prosateurs tels que Amyot ou Calvin montre en effet que ceux-ci en faisaient volontiers usage, et d'autre part il est

certain que Shakespeare lui-même a eu plus d'une fois recours au même procédé. Mais chez Montaigne, ces rapprochements verbaux se complètent souvent de rencontres sonores visiblement recherchées par l'auteur. Ce sont avant tout d'habiles allitérations ou de surprenantes paronomases, comme : « [la poésie] le *ravit* et *ravage* », I, xxxvii ; — « les larmes...ou *feintes* ou *peintes* », II, xi ; — ... « *tresinepte* et *tresinique* ». II, xxxvii ; — « tout ce qui *plaist* ne *paist* pas », III, xii, etc., etc. Mais le lecteur pourra relever aussi bien d'autres procédés phoniques — assonances, homéotéleutes, etc. — qui, pour être moins nombreux que les premiers, n'en sont pas moins, eux aussi, l'expression d'une technique bien arrêtée.

Les particularités du style de Montaigne ne s'arrêtent d'ailleurs pas là, comme l'observe avec raison M. Sayce. En effet, il existe dans son texte des phrases comportant parfois quatre ou cinq couples de mots de nature diverse (cf «... au titre de la *conference* et *communication* les devis *pointus* et *coupez* que *l'alegresse* et la *privauté* introduit entre les amis, *gossans* et *gaudissans* *plaisamment* et *vivement* les uns les autres ? » III, viii). Mais il s'en trouve d'autres qui sont construites, elles, avec des séries de trois, de quatre mots, ou même davantage. C'est ainsi que, dans l'*Apologie de Raymond Sebond*, de véritables énumérations d'abstractions ont été mises à profit par Montaigne en vue de renforcer un argument philosophique (cf. : «... nous avons pour nostre part *l'inconstance*, *l'irresolution*, *l'incertitude*, *le deuil*, *la superstition*, *la sollicitude des choses à venir*... etc., II, xii, éd. Thibaudet-M. Rat, p. 465), et qu'en d'autres endroits du livre, le même procédé a pu être appliqué pour former au contraire une liste d'éléments concrets, par exemple des traitements médicaux : «... tant de *puans breuvages*, *couteres*, *incisions*, *suees*, *setons*, *dietes*... » (III, xiii, *op. cit.*, p. 1072).

Il y aurait sans doute bien d'autres choses à dire sur une question aussi délicate et nuancée, mais nous préférons nous en tenir à ces quelques aperçus d'une étude dont la lecture s'impose. On ne peut manquer effectivement d'apprécier à juste titre la valeur de la méthode suivie, la qualité des exemples retenus et surtout la pertinence des commentaires qui feront classer cette belle synthèse parmi les travaux les plus riches d'enseignements sur un des chapitres essentiels de la prose française au XVI<sup>e</sup> siècle.

P. BONNET.

---

Jean-Pierre BOON, *Montaigne Gentilhomme et Essayiste*, « Encyclopédie Universitaire, éd. Universitaires, 115, rue du Cherche-Midi, Paris (6<sup>e</sup>), 1971.

M. Jean-Pierre Boon n'ignore pas combien la critique universitaire est aujourd'hui malmenée. Aussi rappelle-t-il dans son introduction les limites d'une contestation qui ne facilite pas l'accès des chefs-d'œuvre. Qu'on le veuille ou non, aujourd'hui comme au XVI<sup>e</sup> siècle, « *nous ne faisons que nous entregloser* », et la plupart du temps substituer un pédantisme à un autre. Ce préalable admis, il n'en est que